

Les dépenses de la Sécu sont stables

LE RÉSUMÉ

La CSC, le MOC, les Mutualités chrétiennes et leurs organisations partenaires plaident pour que le gouvernement fédéral mette l'accent **sur le manque de recettes plutôt que sur une diminution des dépenses** lors du conclave budgétaire.

Ils veulent tordre le coup à l'idée que les dépenses en sécurité sociale dérapent. Ils affirment qu'**elles sont stables depuis 2015**.

ANAÏS SORÉE

Alors que le gouvernement fédéral est en pleines négociations budgétaires, les Mutualités chrétiennes, la CSC, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) et leurs partenaires donnent leurs points d'attention. Ils ne veulent pas de nouvelles coupes dans la

sécurité sociale. Ils estiment qu'il y en a eu assez ces dernières années.

Les 902 millions d'économie dans les soins de santé décidés cette année leur restent toujours en travers de la gorge. «*À nos yeux, la Sécu ne peut pas être la variable d'ajustement budgétaire*», déclare Christian Kunsch, le président du MOC. Pour rappel, s'il veut respecter la trajectoire budgétaire fixée pour 2018, le

gouvernement Michel va devoir trouver 4,2 milliards, selon le comité de monitoring. L'effort monte à 7,7 milliards avec l'année 2019. Mais d'après les représentants des travailleurs, «*ce ne sont pas les dépenses mais bien les recettes qui posent problème*», plaident-ils en cœur.

Pour en faire la démonstration, Jean Hermesse, le secrétaire général des Mutualités chrétiennes, prend l'évolution des dépenses de la sécurité sociale. «*En valeur absolue, bien sûr que les dépenses augmentent. Mais il faut relativiser. En pourcentage du PIB, elles restent stables*», indique-t-il.

Les dépenses tournent autour de 15% du PIB depuis 2015. «*Il n'y a donc pas de dérapage. Les dépenses sont sous contrôle*.»

Pour lui et ses collègues, c'est donc du côté des recettes que le gouvernement doit regarder. À ce niveau, ils rappellent que le tax shift ne produit pas les recettes promises. «*Dès lors, il ne peut être question d'une baisse de l'impôt sur les sociétés qui creuserait un nouveau trou*», disent-ils en soulignant qu'à l'heure actuelle, plus de la moitié des entreprises échappent à cet impôt.

Douze propositions

Pour eux, le problème du manque de recette peut être résolu en élargissant la base d'imposition et en renforçant le caractère redistributif des impôts. Ils réclament douze propositions de réformes structurelles afin d'augmenter les recettes de l'État et les rendre plus équitables. Ils plaident notamment pour l'instaura-

tion d'un impôt sur les plus-values, un impôt progressif sur les grosses fortunes à partir d'un million d'euros, l'imposition des revenus locatifs réels ou encore la fin des aides accordées aux entreprises pour convertir les avantages salariaux en d'autres avantages non soumis à l'impôt.

«*Une vraie réforme structurelle prévoit qu'un euro rapporte de la même manière que l'on travaille, que l'on spéculé ou que l'on hérite*», a souligné Marie-Hélène Ska, la secrétaire générale de la CSC. «*L'État ne doit pas seulement protéger les investisseurs et le capital mais aussi les travailleurs. C'est le contrat social entre un État et ses citoyens*», clame-t-elle.

«Il n'y a pas de dérapage des dépenses de la Sécu.»

JEAN HERMESSE
SECRETAIRE GENERAL
DES MUTUALITES CHRÉTIENNES